

<https://www.pressegauche.org/10-feminicides-en-10-semaines-agir-a-court-moyen-et-long-termes>



10 féminicides en 10 semaines : agir à court, moyen et long termes

- Communiqués -



Date de mise en ligne : samedi 17 avril 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 17 avril 2021 - L'annonce du 10e féminicide de 2021, survenu le 16 avril, laisse le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale sans voix. Le triste bilan de 2020 vient d'être dépassé en moins de 4 mois. C'est un décompte horrifiant qui ne semble pas se tarir.

"On nous demande souvent comment mettre fin aux féminicides, et la réponse est plurielle : nous avons besoin d'agir à court, à moyen et à long termes, à la fois avec des mesures d'urgence, à la fois avec un changement des mentalités en profondeur" déclare Chantal Arseneault, présidente du Regroupement.

Le Regroupement souhaite aujourd'hui envoyer un message aux proches et aux professionnel.le.s qui sont au contact des victimes, et qui peuvent faire une différence significative en identifiant la violence conjugale.

"Il arrive qu'une victime ne parvienne pas à mettre des mots sur ce qu'elle vit, surtout lorsqu'il n'y a pas de violence physique. En tant que proches, certains signes peuvent nous alerter : si une femme de notre entourage se met à refuser nos invitations, si elle s'isole de plus en plus, si elle semble anxieuse ou nerveuse, si elle se met à douter d'elle-même ou si elle change de comportement en présence de son conjoint. Si ça arrive, ouvrons le dialogue, offrons-lui votre soutien, respectons ses choix, suggérons-lui des ressources et surtout, surtout, gardons le contact" conseille Chantal Arseneault.

Faire reculer la violence conjugale nécessite l'implication de toutes et tous, à son échelle et dans son milieu. À cet égard, les professionnel.le.s, qui interviennent auprès de femmes ou de couples, ont également un rôle à jouer dans le dépistage des comportements contrôlants et de la violence.

"Que vous soyez dans le milieu de la santé, de l'éducation, du milieu communautaire, policier ou autre, prenez le temps d'évaluer une situation où vous sentez qu'une femme subit du contrôle de la part d'un conjoint. N'hésitez jamais à lever un drapeau, car vous serez peut-être les seul.e.s à pouvoir le faire." précise Chantal Arseneault.

Toute personne qui a des doutes ou des questions sur une situation de violence, réelle ou supposée, pour elle-même, pour une proche, pour une collègue ou pour une patiente, peut appeler dans une maison d'aide et d'hébergement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

En parallèle, le Regroupement et ses 43 maisons membres poursuivent leurs efforts pour que soient mis en oeuvre des changements en profondeur, qui passent notamment par la formation des professionnel.le.s, la sensibilisation dans les écoles et dans les communautés, ou encore la réforme du système judiciaire. Pour que plus personne ne se sente légitime à s'octroyer le droit de contrôler la vie - ou la mort - d'une femme.